

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2205

Attribution d'une subvention de 20 000 euros à l'Association Canoë Kayak Lyon Oullins
Mulatière pour l'organisation de la manifestation "Lyon Kayak", du 17 au 18 septembre 2016.
Approbation d'une convention mixte.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 4 JUILLET 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 7 JUILLET 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27 JUIN 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 7 JUILLET 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 13 JUILLET 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN,
M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M.
CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme
RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme
LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY,
M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT,
Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ,
M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme
HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme
TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT,
Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme ROUX de BEZIEUX),
M. BRAILLARD, Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), M. HAVARD (pouvoir à Mme BERRA),
Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. ROYER

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2205 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 20 000 EUROS A L'ASSOCIATION CANOË KAYAK LYON OULLINS MULATIERE POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION "LYON KAYAK", DU 17 AU 18 SEPTEMBRE 2016. APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 juin 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Canoë Kayak Lyon Oullins Mulatière (CKLOM), dont le siège est à Lyon 3^e, organise la manifestation « Lyon Kayak », les 17 et 18 septembre 2016.

« Lyon Kayak » est une randonnée organisée sur la Saône, ouverte au plus grand nombre, du sportif au public non initié, au départ de Rochetaillée-sur-Saône avec une arrivée prévue dans la darse de Confluence. Les participants pourront louer l'embarcation de leur choix : le kayak monoplace, le canoë 9 places, la pirogue polynésienne de 6 places ou encore le Dragon Boat de 20 places, embarcation ancestrale de la Chine Antique.

Cet événement a rassemblé, en 2015, environ 2 400 sportifs, 1 150 embarcations, 400 baptêmes gratuits pour les enfants et 16 000 spectateurs sur les deux jours.

Au programme de cette année, le samedi 17 septembre, des animations seront proposées sur la darse de Confluence : des initiations et baptêmes gratuits pour les enfants, un challenge inter-entreprises « Dragon Boat » et une course à l'australienne, course en ligne avec des sprints de 200 mètres, le dernier arrivé étant éliminé à chaque course, spectacle impressionnant de vitesse et force physique.

Le retrait des dossards pour la randonnée du lendemain sera également possible dans le village d'animations.

La randonnée est prévue le dimanche 18 septembre avec deux parcours possibles :

- un parcours « découverte » de 14 km ;
- un parcours « sportif » de 21 km pour les plus avertis obligatoirement chronométré.

Les participants s'élanceront depuis les berges de Rochetaillée-sur-Saône, passeront par l'Île Barbe à Lyon 9^e, traverseront le quartier du Vieux Lyon à Lyon 5^e, pour arriver directement à Confluence à Lyon 2^e, pour le parcours « découverte ». Le parcours « sportif » se poursuivra en direction du Rhône, jusqu'au pont Wilson où les participants feront demi-tour pour rejoindre le site d'arrivée à Confluence.

Il est également prévu un challenge national de para-canoë (handisport) de 14 km où une cinquantaine de personnes à mobilité réduite est attendue. D'autre part, cette discipline fera son entrée au programme des Jeux Paralympiques de Rio 2016.

Comme l'année dernière, plusieurs athlètes et champions participeront à la compétition ainsi que de nombreux membres de l'équipe de France Canoë-Kayak et Paracanoë.

Les nouvelles épreuves 2015 seront reconduites : « Lyon Kayak Kid » pour les 10-15 ans se déroulera sur la darse et le « Slalom Runs », un duel sur un parcours à obstacles sur format « sprint » (30 secondes) avec un système d'élimination directe jusqu'au dernier participant.

Une remise des prix viendra ainsi clôturer l'événement.

« Lyon Kayak » s'associera cette année à un autre événement organisé par la Ville de Lyon : « la découverte des Rives de Saône ». Dans le cadre de la politique événementielle, l'un des objectifs étant de croiser le sport et la culture, une programmation culturelle (en cours d'étude) viendra compléter le programme de ces deux journées au fil de la Saône.

Les objectifs de l'Association Canoë Kayak Lyon Oullins Mulatière pour cette édition sont de :

- promouvoir la pratique du kayak, de para-canoë et de stand up paddle auprès de sportifs avertis et débutants ;
- défendre des valeurs telles que l'esprit d'équipe, le dépassement de soi et le plaisir de l'effort ;
- pérenniser ce rendez-vous sportif à Lyon ;
- connecter un nouvel événement avec des activités variées, mettant en valeur le réaménagement des rives Saône.

En 2015, Canoë Kayak Lyon Oullins La Mulatière a perçu une subvention de 20 000 euros.

Cette année, l'Association sollicite une subvention à hauteur de 30 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 104 000 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation sur le plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 20 000 euros à l'Association Canoë Kayak Lyon Oullins la Mulatière.

La Direction des Sports de la Ville de Lyon verse par ailleurs une subvention de 12 000 euros dans le cadre d'une subvention annuelle de fonctionnement (saison 2015-2016).

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 2^e, 3^e, 5^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 20 000 euros est allouée à l'Association Canoë Kayak Lyon Oullins Mulatière pour l'organisation de la manifestation « Lyon Kayak », les 17 et 18 septembre 2016.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Canoë Kayak Lyon Oullins Mulatière est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, fonction 415, imputation 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT